

Budget de trésorerie : cas PRELEX

La société PRELEX vous demande d'établir son budget de trésorerie relatif au premier semestre de l'année N+1. Vous disposez des documents et renseignements suivants :

Bilan au 31/12/N

Actif	N	Passif	N
Immobilisations brutes	380000	Capitaux	324360
Amortissements	128000		
Immobilisations nettes	252000	Fournisseurs	23720
Stock de matières premières	22380	Charges sociales et IR	9500
Stock de produits finis	33200	Etat TVA due	7440
Clients	45960		
Etat TVA récupérable (1)	6468		
Disponibilité	5012		
Total	365020		365020

(1) TVA récupérable relatives aux charges payées au comptant ou par traites en décembre N

Budgets du premier semestre de l'année N+1

Budget des ventes

Mois	janvier	février	mars	avril	mai	juin	Total
Prix unitaire	200	200	200	200	200	200	-
quantité	200	500	250	750	250	350	2300
Chiffres d'affaires en kdh	40	100	50	150	50	70	460

Budget de la production

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	Total du semestre
<u>Charges directes :</u>							
- consommations de matières	40000	32000	44000	48000	20000	24000	208000
- salaires de productions	4000	3000	4200	4400	3000	3000	21600
- charges sociales et IR	2000	1500	2100	2200	1500	1500	10800
<u>Charges indirectes :</u>							
- entretien (HT)	1000	500	1000	2000	500	200	5200
- assurances	3000	3000	3000	3000	3000	3000	18000
- patente	1000	1000	1000	1000	1000	1000	6000
- amortissements	3000	3000	3000	3000	3000	3000	18000
Total mensuel	54000	44000	58300	63600	32000	35700	287600

Les charges indirectes sont toutes abonnées sauf les charges d'entretien

✚ budget des achats (en valeurs) (HT)

Mois	janvier	février	mars	avril	mai	juin	Total
Matières premières	30000	40000	50000	50000		30000	200000

✚ budget des services fonctionnels

Mois	janvier	février	mars	avril	mai	juin	Total du semestre
-Salaires et appointements	15000	15000	15000	15000	15000	15000	90000
-Charges sociales et IR	7500	7500	7500	7500	7500	7500	45000
-Charges de gestion (HT)	2000	3000	500	1000	2000	800	9300
Total du mois	24500	25500	23000	23500	24500	23300	144300

Renseignements divers :

✚ Règlements clients

Les ventes sont encaissées moitié comptant, moitié 30 Jours après la date de facturation, par le biais d'effets escomptables

✚ Règlements fournisseurs

Les fournisseurs de matières premières sont réglés à 30 jours fin de mois par des traites ; les autres fournisseurs sont réglés comptant

✚ Taxe sur la valeur ajoutée

Tous les produits et les charges possibles de TVA sont imposés au taux de 20% .
L'entreprise paye la TVA le 25 du mois suivant et relève de régime de débits.
Le crédit de TVA éventuel s'impute sur la TVA à payer des mois suivants.

✚ Règlements divers

L'assurance est réglée globalement en mars

Les salaires sont payés le dernier jour du mois échu

Les charges sociales et l'IR relatifs aux salaires sont payées le 15 du mois suivant.